

WEBINAIRE

Rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de L'ODD 6 en Afrique de l'Ouest et du Centre : les messages de la société civile

Modération : Aziz Faye, Coordinateur de la Plateforme des OSC eau et assainissement au Sénégal (POSCEAS)



 **AAFEA**
Alliance d'Afrique Francophone
pour l'Eau et l'Assainissement

L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement rassemble les collectifs de la société civile du secteur Eau et Assainissement de 10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre

L'AAFEA œuvre pour que les droits humains à l'eau et à l'assainissement soient une réalité universelle, notamment en Afrique francophone, et contribue, par ses actions, à l'atteinte des ODD et en particulier à l'ODD 6 « Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. »

à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau". Elle porte la conviction que la mobilisation et la structuration des organisations de la société civile sont indispensables pour porter une voix commune et influencer les décideurs.

L'Alliance d'Afrique Francophone pour l'Eau et l'Assainissement (AAFEA), une organisation rassemblant des collectifs de la société civile du secteur Eau et Assainissement de *10 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre*.

L'AAFEA œuvre pour que les droits humains à l'eau et à l'assainissement soient une réalité universelle, notamment en Afrique francophone, et contribue, par ses actions, à l'atteinte des ODD et en particulier à l'ODD 6 « *Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.* »

Titre : « *Rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de l'ODD 6 en Afrique de l'Ouest et du Centre : Les messages de la société civile* ».

Fruit d'une collaboration multi-pays et d'une expertise ancrée dans les réalités locales de chacun des collectifs nationaux co-auteurs

Elle est articulée autour de trois dimensions :

- L'intégration des droits humains à l'eau et à l'assainissement (DHEA) dans le cadre juridique et politique
- les financements pour la mise en œuvre des DHEA
- la gouvernance avec un focus sur la participation citoyenne et la redevabilité



Rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de l'ODD 6 en Afrique de l'Ouest et du Centre

Les messages de la société civile

- Faire connaître les travaux de l'AAFEA et de valoriser les messages de la publication multi-pays de plaidoyer
- Discuter en profondeur des recommandations de l'AAFEA pour une mise en œuvre effective des DHEA, à partir d'illustrations et d'études de cas issues des différents pays
- Valoriser l'expertise et les propositions des réseaux membres de l'AAFEA

WEBINAIRE

«Rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement et favoriser l'atteinte de l'ODD 6 en Afrique de l'Ouest et du Centre»



JEUDI 03 OCTOBRE



09 H - 11 H GMT



ZOOM MEETING



Webinaire axé sur deux sessions :

- **Session 1** : *Regards croisés sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre* (5 présentations de 5 minutes et 15 minutes de débat)
- **Session 2** : *Agir pour rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre* (4 présentations de 5 minutes et 15 minutes de débat)
- **Conclusion et cloture**

31 % de la population d'Afrique Sub-saharienne n'a pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité

17% de la population d'Afrique Sub-saharienne pratiquent la défécation à l'air libre

SESSION 1

Regards croisés sur les droits humains à l'eau et à l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre

***Enjeux et défis des droits humains à l'eau et à
l'assainissement en contexte de crise sécuritaire au Burkina
Faso***

Fatmata Bance, *Chargée de programmes Secrétariat
Permanent des ONG (SPONG)*

- La crise sécuritaire a provoqué des conséquences humanitaires sans précédent au Burkina Faso. Au 31 mars 2023, on note plus de **2 062 534 de personnes déplacées internes** (PDI).
- Parmi ces PDI, **les femmes et les enfants représentaient une majorité**, respectivement **52,75 %** et **58,50%** (Données SP/CONASUR, 31 mars 2023. Mais à la date du 31 juillet 2024, grâce aux efforts de reconquête progressive du territoire, on assiste à un retour progressif avec plus de **823 779 personnes retournées dans leurs localités d'origine**.
- Cette situation a des répercussions négatives sur l'accès aux services d'eau potable en milieu rural.

Dans le domaine du WASH, l'insécurité est à l'origine d'une superposition des problèmes structurels précédents avec des problèmes conjoncturels en lien avec la crise : Elle a engendré *un flux important de déplacés internes qui a sévèrement empiré la situation de fragilité structurelle dans le domaine de l'eau potable* :

- pression accrue sur l'exploitation des infrastructures d'approvisionnement en eau existantes
- un accès limité d'une quantité d'eau insuffisante pour l'hygiène et la consommation d'eau non potable dans les zones en crise
- prévalence élevée de maladies hydriques et d'épidémies
- une exposition accrue aux risques de protection des populations: *éloignement des points d'eau pose un risque de violences basées sur le genre (VBG) pour les femmes, filles et enfants* qui doivent parcourir des longues distances et/ou passer des heures dehors pour la corvée d'eau.

- **Baisse du taux d'accès dans certaines localités due à**

l'arrivée massive de personnes déplacées internes (PDI) , attaques de certains points d'eau, conditions hydrogéologiques difficiles.

- **Gestion complexes des ouvrages et pannes fréquentes**

Outre la pression exercée sur l'exploitation des ouvrages, il n'existait pas jusqu'en 2023 une orientation nationale pour la gestion des ouvrages réalisés dans le contexte de la réponse humanitaire. Cette insuffisance a conduit à une multitude d'approches dans la gestion de ces ouvrages, entraînant de nombreuses pannes et une dégradation de la cohésion sociale au sein des communautés touchées dans la gestion des ouvrages.

Les principaux défis du secteur de l'eau en situation d'urgence sont essentiellement :

- Gouvernance dans le domaine du WASH en situation d'urgence : coordination, concertation entre acteurs insuffisante,
- Renforcement de capacités des acteurs ;
- Satisfaction des besoins WASH dans les zones en crises ;
- Planification et mise en œuvre du Nexus : intégrer le nexus HDP dans la planification, la programmation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation dans le domaine de la fourniture des services d'eau potable et d'assainissement.
- Financement du WASH en situation d'urgence : insuffisance de financement, insuffisance de flexibilité, procédures et budgétisations inadaptées.

1. L'allocation budgétaire conséquente du secteur de l'eau et de l'assainissement par les communes de la région en vue d'accélérer l'atteinte du droit d'accès universel à l'eau et à l'assainissement d'ici à fin 2025
2. La construction dans chaque commune de centre de collecte tri et traitement des ordures ménagères et sachets plastiques
3. La mise en place de système de contrôle **de la garantie des services offerts aux populations par les communes**
4. La mise en place d'un système d'évaluation des performances du secteur par les communautés (consommateurs) **de l'action publique en matière d'eau potable et d'assainissement, sur la santé et la qualité de vie des populations bénéficiaires**

Changement climatique, transitions politiques et défis sécuritaires face aux enjeux des DHEA au Tchad

Yaya Sidjim, Secrétaire général adjoint Association pour la défense des droits des consommateurs (ADC)

- Décès du Président Idriss Déby Itno en avril 2021
- 1^{ère} phase de la transition d'avril 2021 à octobre 2022 dirigée par le Conseil Militaire de Transition (CMT)
- Accords de Doha
- Dialogue National Inclusif et Souverain
- 2^{ème} phase de la transition d'octobre 2022 à mai 2024
- Election présidentielle en mai 2024
- Taux d'accès à l'eau : 63%
- Taux d'accès à l'assainissement : 20%

Défis sécuritaires :

Présence des éléments Boko Haram au Lac Tchad,
Guerre au Soudan.

- *Intensification de la chaleur* avec des pics de plus de 40°C
Inondations en 2022 et 2024 avec pour conséquences sur les récoltes et le prix des denrées alimentaires
- *Contamination des eaux souterraines* : risques pour la santé et pour l'environnement
- *Mauvaise répartition pluviométrique* dans le temps et dans l'espace en 2023, voire sécheresse dans certaines régions
- *Pénurie d'eau* à Abéché
- Rencontre autour du Chef de l'État des Ministres de tutelle, des responsables de la Société Tchadienne des Eaux (STE), du Coordonnateur et des entreprises en charge du projet Bitéha II
- Le PCMT s'est déplacé personnellement à Abéché.

- Adoption de la Constitution qui stipule en son Article 51 « ***Toute personne a droit à un environnement sain*** »
- Adoption du PND 2024 - 2028 , sous-axe 4.1 :
 - Garantir un environnement sain avec des ressources naturelles préservées : Le système de drainage des eaux, d'assainissement et de salubrité est amélioré
 - Accès des populations à l'eau potable avec la réalisation des infrastructures en milieu rural et urbain
- Adoption du premier plan national d'adaptation au changement climatique
- Engagements du Chef de l'Etat: assurer une couverture en eau potable pour tous les Tchadiens, à l'horizon 2030, optimiser la GIRE, faire une diplomatie climatique dans le but de lutter contre le changement climatique, promouvoir des solutions et approches à même de renforcer la résilience face aux bouleversements
- Recommandation 26 du DNIS : assurer une fourniture équitable des services sociaux de base (santé, éducation, accès à l'électricité et à l'eau, routes, foncier, etc.)

Gratuité de l'eau depuis mars 2024

La prise en compte du droit à l'eau et à l'assainissement dans les politiques publiques au Sénégal

Mame Tacko Diallo, *Coordinatrice adjointe Plateforme des Organisations de la Société Civile sur l'eau et l'Assainissement au Sénégal (POSCEAS)*

- Taux d'accès à l'eau potable : *98,7 % en milieu urbain* contre *96,9 % en milieu rural*
- Taux d'accès à l'assainissement est de *67,4 % en milieu urbain* contre *42,3 % en milieu rural*
- Ces chiffres cachent des *disparités entre les régions*
- La *qualité insuffisante* de l'eau et des services

DHEA dans les politiques publiques au Sénégal

- Adhésion à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789 et aux instruments internationaux
- Plan Sénégal Émergent : priorité de l'accès à des services sociaux de base de qualité et la protection sociale des groupes vulnérables
- Lettre de politique sectorielle 2016-2025: Promotion, de manière durable et équitable, de la GIRE et l'accès universel
- *Non intégration du DHEA dans la constitution* mais intégration de certains principes dans les orientations politiques
- La prise en compte des principes du DHEA reste très faible

Intégrer le droit à l'eau et à l'assainissement dans le cadre juridique et politique du Sénégal en :

- définissant clairement le *contenu de ce droit*
- fixant des *objectifs et des obligations pour les pouvoirs publics*
- assurant un *suivi-évaluation de la mise en œuvre de ce droit*



***La prise en compte du droit à l'eau et à l'assainissement dans
les politiques publiques au Bénin***

***Adissoda Gbedo**, Membre Cadre de concertation des acteurs non étatiques
pour l'eau et l'assainissement (CANEA)*

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) et la célèbre Déclaration de Ngor constituent des références stratégiques et programmatiques d'actions pour accélérer l'universalité et la continuité des services d'eau et d'assainissement à l'échelle nationale au Bénin

L'accès universel à l'eau et à l'assainissement est une priorité gouvernementale depuis 2016 et déclinée dans les documents de planification de développement national et en projets prioritaires dans les Programmes d'Actions du Gouvernement



Le Gouvernement a pris l'engagement de réaliser l'accès universel à l'eau potable à l'horizon 2021, une échéance reportée à 2026 (RSEA, 2023) pour, entre autres raisons, le bouclage du financement

Pour l'hygiène et l'assainissement, la Stratégie Nationale de Promotion de l'Hygiène et de l'Assainissement de Base vise un Bénin sans défécation à l'air libre en 2030

Le taux de desserte en eau potable de 43% en 2017 a été porté à 79,4% en 2023 en milieu rural (RSEA, 2023)

Le taux de défécation à l'air libre est estimé à 49% (JMP, 2022).

L'intégration des DHEA dans le cadre juridique et politique

- Le sous-secteur de l'hygiène et de l'assainissement de base n'est pas porté au rang de priorité gouvernementale au même titre que le sous-secteur de l'eau potable: *les OSC sectorielles appellent à un « Plan Marshall de l'Hygiène et de l'assainissement » pour relever le défi de l'accès universel aux services d'hygiène et d'assainissement de base.*
- Le sous-secteur de l'approvisionnement en eau potable a fait des bonds quantitatifs qui malheureusement sont souvent mal appréciés en raison de la qualité du service dans certaines zones dites couvertes: *les progrès réalisés et les interventions dans le secteur doivent être faits avec une Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH) notamment les questions d'abordabilité et de disponibilité à prendre en compte dans les décrets d'application de la loi portant gestion de l'eau.*



***Transitions politiques et défis d'accès à l'eau et à
l'assainissement en République de Guinée***

***Echanges :
des questions ? réactions ?***

Agir pour rendre effectifs les droits humains à l'eau et à l'assainissement en Afrique de l'Ouest et du Centre

Financement des DHEA : Comment « décentraliser » les financements vers les communes afin qu'elles puissent pleinement contribuer à l'effectivité des DHEA ?

Emile Afelete Kossi ATIGAKU, *Directeur exécutif PADIE et chef de file du Conseil de concertation pour l'eau et l'assainissement de base au Togo (CCEABT, Togo)*

Au Togo, les communes ont été érigées en 2019 et sont les leviers de concrétisation des ODD au niveau des collectivités

En 2020, Etude de base portant sur l'évaluation de la part des prévisions EHA dans les budgets communaux et l'application du tarif régulé aux BF qui montrent que 29 % des communes n'en disposent pas et 45 % ont une ligne EHA inférieure à 2,5 %

Défis

- Manque de capacités financières et techniques
- Coordination entre les différents acteurs et niveaux

Pour une meilleure adaptation aux besoins spécifiques des communautés notamment en EHA, il faut décentraliser les financements pour l'effectivité des DHEA.

Plaider pour un contexte juridique et réglementaire propices prenant en compte les populations vulnérables et marginalisées

Lois

- Code l'eau
- Organisation du service public de l'eau
- Fonds d'appui aux collectivités

Décrets

- Décret fixant les modalités de fonctionnement DSP
- Fixant Compétences partagées des communes

Arrêtés

- Tarif de l'eau
- Stratégie d'intervention dans les communes

Des documents de programmation adaptés (prise en compte des priorités dans les PDC des communes, Schémas directeurs EHA, etc.)

Considérer les communes comme débiteurs d'obligations et principaux responsables de la réalisation du droit à l'eau et à l'assainissement

Renforcement des capacités

- Formation et accompagnement technique des communes (vision stratégique du développement des services d'eau et d'assainissement sur leur territoire: plans d'action à court, moyen et long termes)
- Partenariats avec des ONG et des institutions internationales (Ex PADIE, SEVES et autres)
- Coopération décentralisée (mobilisation appui technique)
- Enjeux de création des formations professionnelles pour répondre au besoin du secteur

Mécanismes de financement

- Création de taxes communales /fonds dédiés au niveau local / (Ex Fonds FACT, 1% facture électricité, au Bénin)
- Encouragement des investissements privés et des partenariats public-privé (Ex- Transformation AUSEPA en exploitant === mettant les citoyens au centre)
- Positionnement des OSC en AMO pour capter des fonds (Nos membres appuient les communes à faire au lieu de faire)
- Promotion de la coopération décentralisée (En 2023, **22 nouvelles actions** de coopération décentralisée et non gouvernementale ont été menées au Togo, représentant environ **2 059 552 €**).
- Allocation des lignes d'investissement et de fonctionnement

Gouvernance et transparence

- Promotion de la transparence et de la reddition de comptes (Publication des budgets/réunion de concertation)
- Assistance à Maitrise d'ouvrages aux communes (Renforcer la collaboration entre commune/OSC/Direction Régional Eau/Assainissement)
- Amener les premiers concernés à être en capacité de défendre leurs droits et de participer aux processus de prise de décision qui affectent leurs vies (Au Togo la population fait une demande et constitue un fonds pour garantir la durabilité de leur ouvrage et participe à la gestion)

***Formaliser, sur le plan juridique et politiques les DHEA :
Comment profiter des réformes/révisions constitutionnelles ?***

Tabalaba Boureima, *Directeur exécutif Coalition nationale de la campagne internationale pour l'eau potable et l'assainissement (CN-CIEPA, Mali)*

- **TAUX D'ACCÈS**
- **CADRE JURIDIQUE, INSTITUTIONNEL**
- **CADRE POLITIQUE ET PROGRAMMATIQUE**
- **GOVERNANCE ET REGLEMENTAION**
- **FINANCEMENT ET MOBILISATION DE RESSOURCES**

- Identification et analyse de la problématique
- Conception de note de plaidoyer et argumentaires
- Mobilisation des acteurs, allies et partenaires
- Interpellation plus hautes autorités : EID, JME, JMT

- Médiatisation
- La mobilisation des autorités cibles
- Tenue des audiences : CRI, MRE, CNT, MEE, MEADD, personnes ressources
- Le suivi des engagements pris au cours des audiences

- Adhésion des alliés et partenaires;
- Forte médiatisation
- Effectivité des rencontres avec les plus hautes autorités
- Adhésions et engagement du CNT, CNFC, MAR, MRE, services centraux
- Prise en compte eau et assainissement nouvelle constitution(article préambule, 10 et 25, 28, 40)





- Plaidoyer en faveur du nouveau code de l'eau, PNE et PNA en cours
- Plaidoyer pour le financement du Wash en cours
- Plaidoyer pour la prise de décret d'application en cours
- Médiatisation en cours

***Gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement :
Quel (s) mode (s) de participation et de contrôle citoyen pour
favoriser l'effectivité des DHEA au Cameroun ?***

Beaudelin Dongmo, *Secrétaire permanent Alliance pour la maîtrise de l'eau (AME, Cameroun)*

De la participation à la gouvernance du secteur



Acteurs	Modes de participation
Parlementaires (députés et sénateurs)	Débats au parlement lors de l'adoption de la politique et des lois
Collectivités Territoriales Décentralisées (Régions, Communes)	<ul style="list-style-type: none"> - Implémentent la politique nationale (exécution du BIP); - Organisent la gestion et la maintenance des infrastructures
Organisations de la Société Civile (Associations, ONG,...)	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation des avis et autres prise de position - Consultations lors de l'élaboration/révision de la politique ou de la loi
Secteur privé (Entreprises, PME, ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des infrastructures sur commande (prestataire); - Mise en place des points d'eau et autres infrastructures d'assainissement (RSE); - Contrôle de la qualité de l'eau (Laboratoire d'analyse)
Partenaires techniques et financiers	Financement pour la réalisation des infrastructures
Citoyens	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation lors de la définition du mode de gestion - Paiement du service et maintenance des infrastructures

Du contrôle citoyen pour l'effectivité des DHEA



Organes de contrôles	Rôles de contrôles	Observations
Comité National de l'Eau	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer au Gouvernement toutes mesures ou actions tentant à assurer la conservation, la protection et l'utilisation durable de l'eau; - Emettre un avis sur les questions ou problèmes relatifs à l'eau dont il est saisi par le Gouvernement. 	Inopérationnalité du Comité (A ce jour le comité a tenu une seule session au lendemain de sa création)
Parlement (Députés et sénateurs) Réseau des parlementaires	<ul style="list-style-type: none"> - Questions orales au parlement; - Enquêtes parlementaires 	Le Réseau des parlementaires pour l'accompagnement socio-économique des acteurs informels et agropastoral par l'accès à l'eau et à l'énergie (REP-SIAP) qui est figurant
Coalition WASH (water, sanitation and hygiene): Niveau regional et national	Evaluer le niveau des engagements déjà pris et de tableur sur de nouvelles perspectives concernant l'eau et l'assainissement	Dispositif en hibernation. Il a cessé de fonctionner de manière optimal en région et au niveau national. La Région de l'Ouest supplé avec le Forum Régional des Acteurs de l'Eau

Du contrôle citoyen pour l'effectivité des DHEA



Organes de contrôles	Rôles de contrôles	Observations
Conseil Municipal à travers les commissions des grands travaux et de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Formulation des questions orales au maire - Réalisation des enquêtes lors des descentes de terrain 	Pas de véritable suivi des recommandations issues des sessions du Conseil Municipal
Organisations de la Société Civile (Association des consommateurs)	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur la qualité du service; - Plaidoyer pour l'amélioration des conditions d'accès à l'eau et l'assainissement 	<ul style="list-style-type: none"> - Quelques résultats probants (suppression des frais de location compteur, Suppression de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur les consommations minimales - Maintien des initiatives sur le temps en raison de la disponibilité des financements
Médias	<ul style="list-style-type: none"> - Articles de presses - Post sur les réseaux sociaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Résultats probants - Risques de désinformations
Citoyen	Boycott	Abandon des toilettes et certains points d'eau

***Gouvernance du secteur de l'eau et de l'assainissement :
Quel (s) mode (s) de participation et de contrôle citoyen pour
favoriser l'effectivité des DHEA au Niger ?***

Boubakar Mamane Abdou, *Chargé de mission Chambre de concertation des
ONG et des acteurs de développement (CCOAD, Niger)*

Les modes de participation et de contrôle citoyen



- **Les instances de gouvernance locale**
- **L'observatoire citoyen de redevabilité du secteur WASH**
- **Le parlement des jeunes pour l'eau**

- Lancement initiative sahel de SWA
- Rencontres sur le compte wash
- Audience avec le MHA/E
- Vulgarisation note de plaidoyer
- Forum politique de haut niveau
- Atelier de formation en activation communautaire
- Plaidoyer auprès des autorités locales
- Promotion de l'engagement communautaire

- Engagements du chef de l'Etat pour les DHEA
- Appui-conseil aux collectivités territoriales
- Promotion de l'engagement communautaire
- Participation au plaidoyer régional et international
- Extension nationale de l'observatoire citoyen de redevabilité du secteur WASH

***Echanges :
des questions ? réactions ?***

Conclusion et clôture

Merci pour votre participation !

Contact : **Alassane Koringho Sagna**, *Chargé de mission animation AAFEA,*
Coalition Eau

E-mail : alassane.koringho@coalition-eau.org